

## Description

Le responsable de ménage agricole ou la paysanne, partenaires de l'agriculteur ou de l'agricultrice à tous les niveaux de décision, gèrent le ménage rural et en assurent en partie l'approvisionnement alimentaire. Ils participent activement à la conduite de l'entreprise agricole, mettent en valeur les produits et les prestations de l'exploitation et entretiennent des relations efficaces avec les nombreux interlocuteurs de l'agriculture.

Leurs principales activités consistent à:

### Gestion du ménage rural

- assumer les tâches ménagères courantes (nettoyage, entretien du linge);
- s'occuper de l'éducation des enfants;
- planifier et préparer des repas pour un nombre de personnes parfois élevé;

### Autoapprovisionnement

- développer la production fermière en viandes, fruits, légumes et autres aliments;
- élever des animaux de basse-cour et le menu bétail (porcs, lapins, volaille, etc.);
- entretenir le jardin potager (légumes, petits fruits, fleurs);
- stériliser des fruits (poires, abricots, cerises);
- fabriquer des produits "maison" (pains, pâtisseries, confitures, gelées, jus de fruits, etc.);

### Activités commerciales

- vendre des produits de la ferme à une clientèle fixe ou de passage, tenir un stand au marché;
- développer le tourisme rural et offrir le service "chambre et table d'hôte" à la ferme;
- accueillir des classes d'école, expliquer les activités de la ferme, faire visiter l'exploitation, proposer le gîte "dormir sur la paille";

### Travaux agricoles

- participer aux travaux de soins au bétail (traite, alimentation, surveillance et contrôle, mise bas) de manière ponctuelle ou régulière;
- stocker les récoltes, entretenir les cultures en fonction des conditions météorologiques ou des cas d'urgence;

### Tâches administratives

- établir le budget, tenir la comptabilité du ménage agricole;
- gérer les comptes de l'exploitation, verser les salaires, mettre à jour des dossiers, etc.

### Environnement de travail

Le travail du responsable de ménage agricole ou de la paysanne est tributaire des conditions météorologiques. C'est une activité indépendante qui implique une présence quasiment constante dans l'exploitation. Le cadre de vie est communautaire, la structure familiale comprenant souvent des personnes âgées et/ou des employés agricoles. L'évolution des techniques et l'augmentation du niveau de confort ont beaucoup contribué à faciliter leurs tâches au fil des années.

## Formation

La formation de responsable de ménage agricole ou de paysanne s'acquiert en emploi.

### Lieux

- Courtemelon - Cernier - Loveresse, Morges - Moudon, Posieux, Châteauneuf.

### Durée

- 1 à 3 ans pour accomplir tous les modules nécessaires.

### Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC) ou diplôme d'une école de culture générale ou titre équivalent et 2 ans de pratique professionnelle en ménage agricole;
- ou
- 6 ans de pratique professionnelle en ménage agricole;
- réussite des 9 modules obligatoires et des 2 modules à option.

### Titre obtenu

- brevet fédéral de responsable de ménage agricole ou de paysanne.

### Contenu

#### Modules obligatoires

- entretien du linge et de l'habitat;
- gestion de l'habitat;
- famille et société;
- jardinage;
- alimentation et préparation des repas;
- mise en valeur des produits;
- droit rural;
- comptabilité agricole;
- économie rurale.

#### Modules à option

2 modules à choix dans le domaine de la gestion ou dans celui des techniques agricoles.

#### Travail de brevet

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Autonomie et débrouillardise
- Esprit d'initiative
- Sens de l'accueil
- Résistance physique

## Perspectives professionnelles

Le responsable de ménage agricole ou la paysanne peuvent exercer leur profession en tant que:

- exploitant-e;
- conseiller-ère en milieu rural (économie familiale);
- collaborateur-trice dans les différents secteurs d'un ménage collectif (internat, établissement hospitalier, etc.).

### Perfectionnement

Le responsable de ménage agricole ou la paysanne peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail et par les établissements de formation;
- diplôme d'agro-commerçant-e ES, 3 ans en emploi, Posieux;
- diplôme d'agro-technicien-ne ES, 3 ans en emploi, Posieux;
- diplôme fédéral de paysanne ou de responsable de ménage agricole, formation modulaire en emploi.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Agriculteur CFC/Agricultrice CFC
- Agropraticien AFP/Agropraticienne AFP
- Employé en intendance AFP/Employée en intendance AFP
- Gestionnaire en intendance CFC/Gestionnaire en intendance CFC
- Maraîcher CFC/Maraîchère CFC
- Responsable du secteur hôtelier-intendance BF/Responsable du secteur hôtelier-intendance BF

## Adresses

Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale (CEMEF)  
Ch. de Grassey 1  
1110 Morges  
Tél.: 021 557 90 90  
<http://www.cemef.ch>

Commission romande d'examen professionnel de paysanne  
AGORA  
Av. Jordils 5  
Case postale 1080  
1001 Lausanne  
Tél.: 021 614 04 77  
<http://www.agora-romandie.ch>

FRI - Fondation rurale interjurassienne  
Case postale 65  
2852 Courtételle  
Tél.: 032 420 74 20  
<http://www.frij.ch>

Institut agricole de Grangeneuve (IAG)  
Centre de formation des métiers de l'intendance, du lait et de l'agroalimentaire (CILA)  
Métiers de l'intendance  
Rte de Grangeneuve 4  
1725 Posieux  
Tél.: 026 305 56 00  
<http://www.grangeneuve.ch>

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF)  
Secrétariat général  
Laurstrasse 10  
5201 Brugg AG  
Tél.: 056 441 12 63  
<http://www.paysannes.ch>